



Lettr'info du 51

Mon choix c'est l'Unsa!

Flash du 16 MAI 2014



SE-UNSA Mame
Maison des syndicats
15 bd de la Paix
BP 30149
51055 REIMS cedex
51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>

Date de rentrée 2014 : imbroglio et maladresse

Après les cafouillages de la journée du 15 mai, le ministre de l'Éducation Nationale vient de clarifier les choses :

- Pré-rentrée des enseignants : lundi 1er septembre
- Rentrée des élèves : mardi 2 septembre

Il y a donc bien deux demi-journées à rattraper durant l'année scolaire pour combler ce décalage de la rentrée des élèves. Le choix de la date est soumis à concertation.

3 hypothèses :

- Pas de récupération
- Récupération le lundi 6 juillet
- Récupération durant l'année scolaire

Le SE-Unsa défendra la première hypothèse.

Ce n'est pas aux enseignants de faire les frais d'une gestion calamiteuse de ce dossier !

- Terminer le lundi 6 juillet n'a vraiment pas de sens.
- Quant à la récupération sur l'année scolaire, elle est source de difficultés comme cela a déjà été le cas cette année, au prix de complications et de malentendus dont les enseignants n'ont vraiment pas besoin. Dans le premier degré, cela devient un casse-tête chinois avec la réforme des rythmes : travailler deux mercredis entiers n'est acceptable ni pour les élèves ni pour les enseignants !



Sur quelles plages horaires souhaitez-vous voir placées les animations pédagogiques l'an prochain ?
Prise en main de M@gistère : qu'en pensez-vous ?

La nouvelle répartition des obligations de service des enseignants du 1er degré fixe à 18H la formation continue sur les 108H : 9H en présentiel et 9H en FOAD (Formation à distance: modules M@gistère). Le SE-UNSA vous représente au Conseil de Formation, qui est l'instance compétente sur le plan de Formation. Nous y porterons le résultat de cette enquête.

Si vous n'avez pas encore utilisé M@gistère, vous pourrez revenir donner votre avis sur cette partie un peu plus tard et compléter vos réponses.

Bien évidemment, la communication des réponses sera de l'ordre statistique et absolument anonymée. Les coordonnées déposées permettent de vérifier qu'il n'y a pas de doublon de réponses et de restituer les résultats aux participants.

Mieux connaître vos préférences, c'est mieux vous représenter !

Je répons en quelques clics ici

Nous pensons clôturer l'enquête au 31 mai 2014. J'insiste pour avoir votre avis, car sur ce sujet sensible il est important que nous puissions avoir des points de repères provenant "du terrain".

Le + aux adhérents : fiche pratique sur le "DIF"

En pièce jointe pour les adhérents.

Vos délégués des personnels SE-UNSA, qui contacter ?

- *Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Secrétaire départementale -1er degré*
- *Jean-Michel ALAVOINE : 06 14 25 30 61 - Secrétaire Académique, 1er et 2nd degré*
- *Benoît FOLB : 06 14 25 29 64 - 1er degré, écoles de Reims, Jeunes enseignants*
- *Jeanne TITUS-CARMEL : Permanence le mardi - 1er degré et Jeunes enseignants*
- *Marie-Alice DESTIGNY - 06 14 65 12 05 - SEGPA et ASH*

Retrouvez l'organigramme complet de l'équipe du SE-UNSA Marne ici

Pour adhérer c'est ici